

# Le petit Gourberasien

## Le mot du Maire

*La procédure de **révision d'urgence simplifiée du POS/PLU** concernant le terrain des « couvoirs » étant terminée, la **révision générale du PLU** occupe désormais une part prépondérante dans les travaux et réflexions du Conseil municipal. Une première réunion publique s'est tenue le 30 septembre à la salle municipale.*

*Le projet de **lotissement « Bâche de Sort »** se concrétise sérieusement et la phase de pré-commercialisation devrait être mise en œuvre d'ici la fin de l'année.*

*Dans un souci de plus grande sécurité pour la traversée de notre village, un projet de **giratoire**, à la place du croisement du centre bourg, a été étudié par les techniciens du Conseil Général.*

*Nous oeuvrons fortement pour que sa réalisation soit inscrite au budget 2005.*

*Les travaux de rénovation, d'agrandissement et de mise aux normes du **bâtiment mairie-salle des fêtes** ont commencé et devraient se poursuivre jusqu'à la fin de l'année*

*Le **bar-restaurant « La Gasconnette »** est toujours fermé, dans l'attente de la disponibilité du logement du bar pour les futurs exploitants.*

*Nous ne reparlerons plus du repas de la « **Mayade** que les membres du Conseil voulaient offrir aux jeunes. Certains d'entre eux n'acceptent pas l'invitation. Dommage !..*

*Depuis la démission de son Président, Jean-Pierre PENICAUT, la **Communauté des Communes du Grand Dax** a repris normalement ses travaux, en présence des délégués de DAX, sous la nouvelle présidence de Jacques ANTHIAN.*

*Bienvenue à notre nouvelle secrétaire, **Marie ARROCENA**, qui assure le remplacement de Corinne TCHIFTJIAN depuis le 13 septembre 2004.*

*A bientôt le plaisir de vous revoir. Peut-être le 11 novembre, puis pour la **Saint-André** où nous pourrons toujours prendre l'apéritif au bar, compte tenu de l'indisponibilité de la salle des fêtes.*

*Bien cordialement.*

*Le Maire*

*Michel ROQUEBERT*

# Révision générale du PLU

Le Conseil municipal, en sa séance du 19 septembre 2002, avait pris la délibération de mettre en œuvre la **révision générale du PLU** et dans ce cadre, afin de ne pas retarder le futur projet de lotissement, d'effectuer en urgence la **révision simplifiée du POS** de la Commune pour le terrain des « couvoirs ».

Celle-ci étant terminée, la **révision globale du PLU** a pris une part prépondérante dans les travaux et réflexions du Conseil Municipal.

Ainsi le Maire et l'ensemble de ses conseillers ont débattu des objectifs communaux à court, moyen et long terme afin de mettre en adéquation un **nouveau POS/PLU** qui puisse satisfaire ces orientations.

De ces travaux, est né le **PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui est un document de synthèse des intentions de la municipalité pour les années à venir et qui définit notamment les orientations d'urbanisme et les mesures de nature à préserver la qualité architecturale et l'environnement, ainsi que les principes d'aménagement et d'équipement des zones U et AU et les règlements qui y seront rattachés.

Les nouvelles définitions des zones urbaines et naturelles sont désormais classées en 4 catégories :

- **Zone U** : zone urbaine où les secteurs déjà urbanisés ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter.
- **Zone AU** : zone à urbaniser (et non plus d'urbanisation future NA) où les secteurs à caractère naturel de la commune peuvent être ouverts à l'urbanisation.
- **Zone A** : zone agricole correspondant aux anciennes zones NC, mais avec un caractère agricole beaucoup plus marqué.
- **Zone N** : zone naturelle et forestière correspondant aux anciennes zones ND, et pouvant inclure des secteurs à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, soit de l'existence d'une exploitation forestière ou soit de leur caractère d'espaces naturels.

Dans le cadre de la **phase de concertation**, une première **réunion publique** s'est tenue le 30 septembre 2004 à la salle municipale en présence du Maire et de son Conseil municipal. Monsieur MESPLEDE et sa collaboratrice (géomètres-experts) ont pu exposer et diffuser sur écran la présentation globale de cette révision ainsi que les enjeux et projets communaux.

Un débat a conclu cette première réunion et les personnes présentes ont pu poser toutes sortes de questions auxquelles Monsieur ROQUEBERT et Monsieur MESPLEDE ont répondu.

Un **cahier d'observations** est également mis à la disposition de la population au secrétariat de mairie pendant cette phase de concertation.

Dès que cette phase sera terminée, le Conseil municipal fera le bilan de la concertation et délibérera pour **arrêter le projet de PLU**.

Puis ce projet sera transmis aux PPA (Personnes Publiques Associées : Etat, région, département, etc..) qui auront **3 mois maximum** pour donner leurs avis.

Parallèlement, le Maire saisira le Tribunal administratif pour désignation d'un commissaire-enquêteur et fera publier l'avis d'enquête publique. Cette enquête, qui démarrera à l'issue de l'avis des PPA, durera **1 mois** et le Commissaire-enquêteur remettra son rapport dans le délai **d'un mois supplémentaire**.

Le Conseil municipal pourra alors **approuver le PLU** qui remplacera définitivement **l'ancien POS**.

## Bar restaurant

Plusieurs couples, qui sollicitent la location du Bar Restaurant, ont été reçus.

Malheureusement, nous rencontrons un gros handicap avec l'impossibilité actuelle de leur louer un logement attenant au bar, ce qui décourage beaucoup de candidats.

Le départ de Monsieur BONETTI, du logement de l'école, devrait nous permettre de trouver une solution et de satisfaire certains candidats, s'ils sont toujours disponibles.

## Communauté des Communes

Lors du Conseil de la Communauté des Communes en date du 28 juin 2004, le Président **Jean-Pierre PENICAUT** a annoncé officiellement sa décision de démissionner, qu'il a adressée à Monsieur le Préfet.

Après l'acceptation de cette démission par le Préfet, le Conseil a procédé à l'élection du nouveau Président le 20 juillet 2004, en présence de tous les délégués (dont ceux de DAX).

Monsieur **Jacques ANTHIAN** a été élu avec 17 voix, devant Jean-Marc DUBIS qui a obtenu 12 voix. Les 6 vice-Présidents en place depuis 2002 ont tous été réélus (JM ABADIE, J.COSTADOAT, JM DUBIS, J.FORTE, JCl.LABERNEDE, Dany MICHEL).

Monsieur ROQUEBERT a été élu représentant de la Communauté au Conseil du SITCOM, ainsi qu'à l'aménagement du territoire du Pays « Adour Landes Océanes » et Anne-Marie DETOUILLOIN au Conseil d'administration du Pays A.L.O.

Le 15 septembre 2004, le Conseil a également délibéré à l'unanimité pour modifier le nombre de sièges au Conseil (art 6 des statuts) :

- Dax : **10** délégués titulaires et 10 délégués suppléants (au lieu de 7)
- Saint Paul les Dax : **6** délégués titulaires et 6 délégués suppléants (au lieu de 4)
- Narrosse et Saint Vincent de Paul : **2** délégués titulaires et 2 suppléants (inchangé)
- Les 16 autres communes : **1** délégué titulaire et 1 délégué suppléant (inchangé).

Le Conseil Communautaire passera ainsi de **31 à 36 membres** avec trois (3) sièges supplémentaires à Dax et deux (2) sièges supplémentaires à Saint Paul les Dax.

Pour la composition du Bureau, le Conseil prévoit d'élargir le bureau en augmentant le nombre de vice-Présidents de **6 à 8** dont 2 représentant pour la ville de DAX.

Cette proposition a été adressée par le Président de la Communauté des Communes aux 20 Communes afin que les Conseils municipaux puissent délibérer.

## Lotissement

A la suite de la **réunion de concertation** du lotissement communal en date du 6 mai 2004, réunissant les Personnes Publiques Associées (Etat, région, département : DDE, DDA, Conseil Général, SYDEC, EDF, France TELECOM, SAUR, DDASS, etc...), Monsieur le Maire a écrit à Monsieur Guillaume CROS, Directeur du SYDEC, pour lui demander de faire réaliser l'étude de sol complémentaire, sur le terrain du lotissement envisagé.

En effet, lors de la réunion précitée, tous les aspects réglementaires, techniques et environnementaux, concernant ce lotissement, avaient été évoqués, et un **avis favorable** avait été émis par l'ensemble des participants. Mademoiselle LAFARGUE, Responsable de la DDASS, avait cependant demandé de faire faire l'étude des sols sur le terrain concerné.

Le SYDEC a délégué cette étude à la Société « Hydro-Impact » représentée par Carole PAILLE, Ingénieur géologue, qui nous a transmis une proposition d'études et de prix, le 8 juin 2004 pour un montant de 816,27 € TTC, pour laquelle le Conseil Municipal a donné son accord.

Cette étude de sol a été réalisée par ladite société (avec le concours de l'entreprise GAILLARDET) fin juin 2004.

Madame Carole PAILLE nous a remis son rapport d'études de sol qui ne soulève pas de problèmes majeurs. Ce dernier a été transmis au SYDEC et à Monsieur MESPLEDE.

Parallèlement, notre expert géomètre a revu, à la demande de Monsieur ROQUEBERT, le projet du lotissement. L'objectif était de le rendre plus aéré, en supprimant quelques lots, et en augmentant la superficie des autres, de telle sorte que la fourchette des surfaces se trouve entre 1500 et 2200 m<sup>2</sup> par lot. Après suppression de 4 lots et augmentation d'1 lot (grâce au nouveau tracé de la route de « Pelanne »), le nombre de lots est désormais de **29**.

Monsieur le Maire a également demandé à Monsieur MESPLEDE d'étudier la possibilité de clôturer tous les lots, de prévoir une voirie avec des bas côtés engazonnés et fleuris et de lui soumettre une esquisse dans cette perspective.

Il lui a également demandé d'étudier, et de lui soumettre, un projet de règlement et de cahier des charges du lotissement.

Monsieur ROQUEBERT finalise les négociations avec le Docteur MASSIE de HABAS, propriétaire du terrain contigu à celui des « couvoirs », afin d'inclure ces parcelles dans le projet global du lotissement. La piste suivie est celle d'un échange de ces terrains avec des lots urbanisés. Cette approche permettra de préserver la trésorerie de la commune.

Il va également rencontrer Monsieur et Madame LEGROS pour solutionner le passage de la voie d'accès du lotissement sur une partie de leur terrain (environ 60 m<sup>2</sup>).

Le préau de l'ancienne école a été démoli pour permettre la réalisation de cette voie d'accès d'une part, et pour l'agrandissement et la rénovation du bâtiment de la mairie-salle des fêtes d'autre part (distance de 5 m minimum entre deux bâtiments).

La locataire, Madame DUBOURG, avait été préalablement informée par Monsieur ROQUEBERT, et toutes les dispositions avaient été prises pour lui ranger son bois de chauffage sous abri.

## **Réalisations et Projets**

### **Rénovation-extension mairie/salle des fêtes.**

Le permis de construire qui avait été déposé à la D.D.E. par Monsieur ROQUEBERT a été accordé le 17 avril 2004 par la D.D.E.

La Commission bâtiment a demandé à l'architecte, Jean-Pierre SOURGEN, de lancer les consultations auprès des différents entrepreneurs.

En présence de Monsieur SOURGEN, le dépouillement des devis s'est effectué le 08 juin 2004 à 15h à la Mairie. Après consultation de ces devis, le Maire a proposé aux membres du Conseil Municipal de retenir les artisans les mieux-disants.

Le Conseil a décidé, à l'unanimité, de retenir ces artisans dont la somme des devis s'élève à **97.706,17 € HT**.

Ces artisans ont été informés de l'acceptation de leur candidature et de leur devis, et l'architecte, Jean-Pierre SOURGEN, a été mandaté par Monsieur ROQUEBERT, pour leur demander d'établir leurs dossiers administratifs le plus rapidement possible.

Une réunion de jalonnement s'est tenue le 22 juin 2004, avec Monsieur le Maire, l'architecte Jean-Pierre SOURGEN, et la « commission Bâtiment ».

Une deuxième réunion a eu lieu le 29 juillet 2004 avec les mêmes personnes pour vérifier les dossiers administratifs de l'ensemble des artisans, et faire une synthèse des documents manquants à réclamer de toute urgence, afin que Monsieur le Maire puisse soumettre l'ensemble de ces dossiers à la Sous-Préfecture.

L'accord de cette dernière ayant été obtenu, une réunion générale s'est tenu avec le Maître d'ouvrage, le Maître d'œuvre et l'ensemble des artisans pour fixer le calendrier du chantier.

Les travaux ont démarré début septembre et devraient être terminés à la fin de l'année.

### **Traversée d'agglomération**

Monsieur le Maire a attiré l'attention du Conseil Général à plusieurs reprises quant aux vitesses excessives des véhicules sur les 2 départementales traversant le village, générant notamment de nombreux accidents au carrefour central de la commune.

Il s'en est ouvert une fois encore auprès de Monsieur Yves FAUCHE du Conseil Général et lui a demandé d'envisager la création d'un giratoire à la jonction de ces 2 départementales, ainsi que des ralentisseurs sur la RD 150, en amont et en aval de ce giratoire, sous forme de chicanes. A la suite de cet entretien, Monsieur FAUCHE a fait étudier un projet de giratoire durant l'été afin de le soumettre au Conseil Municipal courant septembre 2004. L'aspect technique étant résolu, Monsieur ROQUEBERT a déposé un dossier complet au Conseil Général afin que les élus de ce Conseil votent ce projet dans le cadre du **budget 2005**. Le financement de cette opération sera pris en charge à 100 % par le département pour la chaussée, et à 40 % pour les bordures. Les trottoirs, éclairages publics, plantations, etc... demeurant à la charge de la Municipalité.

### Anciens couvoirs

Afin d'intégrer le bâtiment « en dur » d'environ 800 m<sup>2</sup> situé sur le terrain des couvoirs, objet du lotissement futur, Monsieur l'architecte Jean-Pierre SOURGEN a établi, à la demande de la Commission Bâtiment, un projet de réhabilitation dudit bâtiment, en bureaux et logements. Outre l'intégration esthétique de ce bâtiment, l'objectif est de créer des bureaux pour les différentes associations et des logements (T3 et T4) destinés à la location, notamment pour reloger certains locataires actuels de la commune. Ce premier projet permettrait d'une part, de créer « la maison des associations » ainsi qu'une salle de réunions commune à ces associations, et d'autre part, de construire 7 à 9 appartements, avec ou sans mezzanine.

### Appartement école

Monsieur BONETTI a libéré le logement de l'école 4 juillet 2004. Le Conseil a décidé de faire faire les travaux nécessaires de remise en état de ce logement. Jean-Michel STINCO et Richard LAPEBIE ont été désignés pour faire une visite précise des lieux afin de déterminer les travaux nécessaires à mettre en oeuvre, notamment les revêtements de murs et de sols et les sanitaires. Après travaux, cet appartement sera proposé à Monsieur BOUYSSOU, locataire du logement T4 du bar-restaurant, afin de rendre disponible ce logement pour les futurs locataires-exploitants de ce bar-restaurant qui ne peut être loué sans un logement contigu.

### Ventes de bois

Les ventes de bois des parcelles 2A (4<sup>ème</sup> éclaircie pour **249 m<sup>3</sup>**) et 6A (1<sup>ère</sup> éclaircie pour **400 stères**) qui n'avaient pas trouvées de preneurs aux prix envisagés ont été remises en vente pour l'appel d'offres du 15 juin 2004 à Mont-de Marsan :

- La parcelle 2A (4<sup>ème</sup> éclaircie pour 249 m<sup>3</sup>) a été vendue à la Société Forestière de la Midouze pour un montant de **4.801 €** hors taxes.
- La parcelle 6A (1<sup>ère</sup> éclaircie pour 400 stères), qui n'avait pas trouvé preneur au prix de retrait de 1.50 € au stère, a été vendue le 29 juin 2004 à la société Bois Forêts Sud Atlantique, à 1.55 € le stère, sur proposition de l'ONF, soit pour un montant total de **620 €** hors taxes.

### Programme voirie 2004/2005

Dans le cadre du programme voirie pour l'année 2004, le choix du Conseil municipal s'est porté sur la route de « Bouhette » dont le reprofilage et le revêtement seront refaits courant novembre 2004, pour un montant d'environ **11.000 €**, financés par la Communauté des communes. Le Maire et la commission voirie sont en train d'étudier le programme 2005 avec Monsieur VICTORIN de la CCGD.

### F.E.C.

Le Conseil Général a fait savoir à Monsieur ROQUEBERT que notre canton bénéficie d'une subvention de **50.432 €** dans le cadre de la répartition du Fond d'Equipement des Communes pour l'exercice 2004.

La répartition de cette dotation cantonale, qui s'est effectuée lors de la réunion des Maires du canton de Dax Nord le lundi 10 mai 2004 à l'Antenne du Conseil général de Saint Paul les Dax, a permis d'allouer à notre commune une subvention de **5 603 €** pour cet exercice, à laquelle viendront s'ajouter les subventions de FEC des années précédentes, que nous pourrions imputer sur le financement des travaux du Bâtiment Mairie-Salle des fêtes.

### **Informatique.**

Comme prévu, Monsieur GUILHEMJOUAN de la société D.I.S, assure la maintenance de notre matériel informatique, en remplacement de « Modern Buro Land ».

En conséquence, et compte tenu de la nécessité de changer notre unité centrale qui ne fonctionne plus, le Conseil a décidé d'acquérir un nouveau matériel au prix de **1.270 € TTC**.

Monsieur GUILHEMJOUAN est également chargé de créer un site « **Internet** » pour notre commune.

Les personnes utilisant l'Internet, et désireuses d'obtenir la DSL (vitesse accélérée), sont priées de se faire connaître au secrétariat de la mairie.

En effet, après négociation avec France Télécom, une centaine de demandes seraient nécessaires pour nous relier au « haut débit » par câble optique. L'étude sera menée en concertation avec HERM.

### **Chemin du Plat**

Par courrier en date du 16 juillet 2004, Monsieur Jean-François HAUQUIN de LALUQUE nous a demandé de lui procurer un semi remorque de cailloux afin qu'il puisse continuer à entretenir le chemin du Plat pour la partie se situant sur la Commune de GOURBERA.

A l'unanimité, le Conseil lui a donné son accord sous réserve que Monsieur HAUQUIN assure le travail de rebouchage avec son matériel, comme les années précédentes.

## **Vie locale**

### **Cérémonie du 8 mai.**

Cette cérémonie a eu lieu, comme chaque année, à 11h45 au Monument aux Morts.

**Après la cérémonie, la Municipalité a invité la population à un apéritif républicain et convivial à la salle des fêtes.**

### **Fête des Mères.**

Le samedi 5 juin 2004, à l'occasion de la Fête des Mères, la Municipalité a invité toutes les mamans, les enfants et la population à venir partager un moment de joie et de bonheur à la salle municipale.

A cette occasion, un bouquet de fleurs a été remis aux mamans de l'année et un apéritif, offert par la Municipalité, a clôturé cette cérémonie.

### **14 Juillet**

En accord avec le Conseil Municipal, Monsieur ROQUEBERT a rencontré le Président du 3<sup>ème</sup> âge, Monsieur MOLY, ainsi que les membres de son bureau, afin de mettre au point l'organisation du pique-nique républicain traditionnel du 14 juillet.

Il a été décidé de choisir un menu et de le faire réaliser par un traiteur. Monsieur MOLY et son bureau se sont chargés du choix du traiteur en fonction du meilleur rapport qualité / prix, des bulletins de réservation pour la population et de l'encaissement des repas.

Après les activités sportives et ludiques de la matinée, toutes les personnes inscrites pour le pique-nique se sont retrouvées à 12 heures 30 à l'étang de Bouhette – Moulin de Pouymartet.

Par un temps idéal et dans un cadre magnifique, l'apéritif et le buffet campagnard du traiteur de Buglose ont permis aux nombreux habitants qui s'étaient rassemblés (environ 75 personnes) de passer un moment fort agréable et convivial, qu'ils espèrent pouvoir renouveler les années à venir.

## Fêtes d'été

La fermeture du bar et les travaux prévus sur le bâtiment mairie-salle municipale ne nous ont pas permis d'organiser les fêtes d'été. Ce n'est que partie remise pour l'année prochaine.

## Saint-André

La fête traditionnelle de notre village a lieu le 30 novembre, jour de la Saint-André.  
En l'absence de disponibilité de la salle des fêtes, en raison des travaux réalisés sur le  
bâtiment, le repas traditionnel du soir ne pourra avoir lieu.

Un apéritif est cependant prévu au bar du village, après la messe du dimanche 28 novembre  
2004.

## Centenaire.

Monsieur Xavier-Camille DUPIN avait eu **100 ans** le 13 décembre 2003 et le Conseil avait célébré cet événement avec l'importance et la dignité qui s'imposaient (médaille d'honneur, makila d'honneur, plateau gravé, photos, fleurs...).

A la fin de son discours, Monsieur le Maire avait formulé le vœu de pouvoir renouveler cette petite cérémonie lors de chaque anniversaire, pendant de nombreuses années.

Malheureusement, Monsieur Xavier-Camille DUPIN nous a quitté le 28 septembre 2004 et son fils Bernard l'a cruellement rejoint peu de temps après. Face à ces grands malheurs, nous ne pouvons que nous révolter et témoigner à leurs épouses et leurs familles toute notre sympathie et les prier d'accepter nos sincères condoléances.

## A.C.C.A.

L'ACCA de GOURBERA a organisé son repas traditionnel des chasseurs, le samedi 3 juillet 2004 à la Salle des Fêtes avec l'accord de la Municipalité.

Plus de 100 convives se sont retrouvés et l'ambiance était au rendez-vous.

## Amicale des retraités de Gourbera.

Le Club des retraités de Gourbera demeure très actif.

Comme prévu dans son programme d'animation 2004, dès le 23 avril, c'était la sortie direction Moissac, avec la visite de son cloître et de l'abbatiale Saint-Pierre de Moissac, puis, direction Golfech et sa centrale nucléaire, et pour finir, une halte à Auvillar pour découvrir son village typique. Voici une journée on ne peut plus hétéroclite en termes de sites, mais ô combien culturellement enrichissante.

Fort de cela, le Club a remis ça 2 mois après, avec une nouvelle sortie dans la Vallée de Campan, le 24 juin 2004.

Encore une fois, l'ambiance conviviale du groupe ne gâte en rien la beauté des paysages magnifiques autour de Payolles et de son lac.

Cette année, c'est sous l'initiative du Président, Monsieur MOLY que s'est organisé le pique-nique républicain de Gourbera, le 14 juillet 2004, en présence d'Aînés toujours dynamiques et parfaitement organisés.

## La Maïade.

Les membres du Conseil, pour des raisons d'indisponibilité du Maire, n'avaient pas pu organiser et offrir le repas de la Maïade aux jeunes, mais avaient maintenu leur décision de mettre en œuvre cette soirée. Des dates possibles en mai et juin 2004 avaient été transmises à Monsieur Richard LAPEBIE par Monsieur ROQUEBERT.

Puis Monsieur LAPEBIE a fait savoir, qu'en définitive, les jeunes avaient décidé de reporter ce repas de plusieurs mois.

A ce jour, il semblerait que les jeunes n'aient plus l'intention d'accepter cette invitation.

Les membres du Conseil regrettent fortement cette décision !

## Voisinage

Comme il en avait été convenu lors des derniers conseils municipaux, la réunion tripartite, demandée par Monsieur BETZ, entre Madame Marie Hélène MORIN, Monsieur Marcel BETZ et Monsieur le Maire restait toujours à l'ordre du jour.

Elle devait se tenir dès que l'état de santé de Madame MORIN le permettrait. Celui-ci s'est fortement aggravée ces derniers mois et elle est malheureusement décédée le 25 mai 2004.

En conséquence, Monsieur le Maire a informé le Conseil que la réunion tripartite prévue avec Monsieur Marcel BETZ ne pourrait avoir lieu.

Quant à Monsieur MORIN, sollicité par Monsieur ROQUEBERT, il a fait savoir qu'il ne souhaitait pas de contact avec Monsieur BETZ.

Messieurs BETZ et Monsieur le Maire se sont rencontrés et ont décidé, d'un commun accord, que cette affaire était désormais réglée.

### **Incendie gîtes ruraux GAILLARDET.**

Monsieur et Madame Jean-Pierre GAILLARDET ont été victimes d'un incendie qui s'est déclaré sur leur immeuble, constitué de 2 grands appartements « gîtes ruraux », à la suite d'un violent orage en date du 07 juillet 2004.

En outre, certaines carences et anomalies constatées dans l'organisation mise en œuvre par le Centre de Secours de Mont-de-Marsan ont été catastrophiques pour ce sinistre.

En effet, la présence d'un deuxième camion-citerne aurait pu éviter que l'incendie ne se propage au-delà du pignon central de l'immeuble et atteigne le deuxième appartement.

Le quart d'heure d'absence du seul camion-citerne présent, mais qui a dû aller se ravitailler en eau, a donc été fatal au deuxième appartement.

Heureusement, les locataires ont eu la possibilité de sortir, et on ne déplore pas de victimes humaines, mais les appartements sont totalement sinistrés et toutes les locations saisonnières ont dû être annulées.

Le Conseil municipal renouvelle toute sa sympathie à Monsieur et Madame GAILLARDET et se tient à leur disposition pour toute aide éventuelle qu'ils pourraient solliciter

### **Elections européennes**

Notre commune a organisé les élections européennes le 13 juin 2004.

**A ce titre, un bureau a été mis en place dans la salle des fêtes et Monsieur LAPEBIE Richard en a assuré la présidence.**

**On a constaté près de 50% d'abstentions.**

### **Virade de l'Espoir.**

**Le 3 octobre 2004, près de 200 personnes de 8 ans à 70 ans ont participé à deux randonnées en VTT de 25 km pour les plus jeunes, et de 40 km pour les adultes, dans le cadre de « La Virade de l'Espoir » à but humanitaire.**

**Partis de St-Paul-lès-Dax, tous ces randonneurs se sont arrêtés dans notre commune où la Municipalité les avait invités pour prendre le petit déjeuner avec café, croissants, chocolatinas et jus d'orange.**

**Anne-Marie DETOUILLO, Noémie ORTIZ, Myriam ROSSETTI, Richard LAPEBIE aidés de Jacques RAFFY se sont fait un devoir et un plaisir de les accueillir et de les servir entre 9h30 et 11 h du matin. Ou'ils en soient ici remerciés.**

## **Infos- Services**

### **Secrétariat**

En date du 25 juin 2004, Monsieur ROQUEBERT a reçu Corinne TCHIFTDJIAN, secrétaire de Mairie en remplacement de Corinne DELOI, pour l'informer qu'il n'avait pas l'intention de renouveler son contrat mensuel, pour des raisons de perte de confiance, notamment.

Afin de laisser à Madame TCHIFTDJIAN le temps nécessaire pour se reconvertir, Monsieur le Maire lui a fixé un nouveau rendez-vous courant août, pour définir les modalités de son départ.

Parallèlement, le Conseil a voté l'ouverture d'un poste administratif à durée déterminée de un an en remplacement de celui de Madame TCHIFTDJIAN.

Monsieur ROQUEBERT a étudié plusieurs candidatures, avec ses adjoints, et porté son choix sur Madame Marie ARROCENA de Saint-Vincent de Paul, dont l'embauche est effective depuis le lundi 13 septembre 2004.

Les **nouveaux horaires** d'ouverture du secrétariat de la mairie sont les suivants :

- LUNDI : de 9h à 11h45 et de 14h à 17 h.
- MARDI : de 9h à 11h45 et de 14h à 17 h.
- MERCREDI : Fermé.
- JEUDI : de 9h à 11h45 et de 14h à 17 h.
- VENDREDI : de 9h à 11h45 et de 14h à 17 h.

### **Concessions cimetièrè.**

Le Conseil a décidé, à l'unanimité, de réviser les concessions cimetièrè en portant le prix à **10 € le m<sup>2</sup>** et en limitant la durée à **30 ans**.

### **Chambres d'hôtes**

Monsieur et Madame SLOAN nous informent qu'ils ont acheté la propriété de Monsieur et Madame AUBERT.

A ce titre, ils poursuivront la gestion de chambres d'hôtes : tél. **05 58 91 31 31**.

### **Travaux et services**

Dans l'attente d'une reprise d'activité, Monsieur SLOAN, qui arrive d'Angleterre, peut réaliser tous travaux de petit entretien, de jardinage, de peinture, de boiserie, etc.

### **Rando-QUADS**

Depuis le mois d'avril 2004, Jean-Michel STINCO propose des stages d'« initiation QUAD » pour les enfants et les adultes, ainsi que des randonnées dans les Landes, les Pyrénées et le Pays basque.

Seul, en couple ou avec les enfants, venez découvrir le plaisir de la balade en Quad.

Pour tous renseignements : RANDO-QUAD-AVENTURE, Domaine d'EQUILAND, 40380 CASSEN. Tél/Fax **05 58 91 51 38**. Portable **06 64 00 22 95**.

### **Boulangèr**

Un artisan-boulangèr se propose de faire une tournée matinale dans notre village pour livrer du pain. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître au secrétariat de la mairie.

En effet, la décision sera prise en fonction du nombre de personnes à servir.

### **Halloween**

Les jeunes adolescents nous communiquent :

« Comme tous les ans, nous allons fêter « Halloween ».

« Nous vous demandons de bien vouloir vous approvisionner en friandises pour que nos « gourmands viennent se remplir les poches !

« Nous donnons rendez-vous le 31 octobre à 18 h 30 au bar du village à tous les enfants, afin « d'organiser des visites auprès des Gourberasiennes et Gourberasiens qui se feront sûrement un « plaisir de nous couvrir de cadeaux !

« Si, toutefois, quelques adultes voulaient se joindre à nous, c'est avec plaisir que nous pourrions « terminer la soirée ensemble. »

A bon entendeur, salut.

## Carnet

**Décès:** \* Madame Marie-Hélène MORIN, née COURREGES le 31 juillet 1944, demeurant à «Pelanne », décédée le 25 mai 2004.

\* Madame Suzanne Véronique BONNEFONT, née LUCAS le 16 août 1925, demeurant à Saint-Benoît (Vienne), décédée le 15 septembre 2004.

\* Monsieur Xavier-Camille DUPIN, né le 13 décembre 1903 à Gourbera, demeurant à « Samson Rabel », décédé le 28 septembre 2004.

\* Monsieur Jean-Bernard DUPIN, né le 16 août 1943 à Gourbera, demeurant à « Samson Rabel », décédé le 15 octobre 2004.

**Naissance :** Lucas LACOSTE, né le 7 août 2004 à Dax, de Christophe LACOSTE et de Erika FROMENTIN

**Mariage :** Mademoiselle CAMPET, fille de Monsieur et Madame Jacques CAMPET, le 20/08/2004 à Magescq.

### PROJET DE CARREFOUR GIRATOIRE

